

kopie an : 166 158 148 152 162 164 177 250 258  
 262 266 268 344 jr hh jd bh

PARIS 27.8.76 1200

285 HHHHH

RP 35 / DU

LA DEMISSION DE M. CHIRAC

DEPUIS LE MOIS DE MARS DEJA, LA POSSIBILITE D'UNE DEMISSION DU PREMIER MINISTRE FAISAIT REGULIEREMENT LA UNE DE TOUTE LA PRESSE. L'HOMME QUE LE PRESIDENT AVAIT CHOISI, PARCE QUE, COMME IL L'A DIT, " IL FALLAIT CHOISIR QUELQU'UN QUI AIT SOUTENU MA CANDIDATURE, QUI, DE PREFERENCE, APPARTIENNE AU GROUPE UDR ET QUI AIT UNE EXPERIENCE POLITIQUE ET GOUVERNEMENTALE SUFFISANTE", NE SEMBLAIT PLUS RENCONTRER AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LE MEME ACCUEIL QU'A SES DEBUTS.

CE QUI N'ETAIT QU'UN MURMURE AU DEBUT DE L'ANNEE N'A FAIT QUE S'AMPLIFIER AU COURS DES SEMAINES ET PLUS PARTICULIEREMENT LORSQUE LE PREMIER MINISTRE OBTINT DU PRESIDENT, LE 24 MARS DERNIER, LA MISSION DE COORDONNER ET D'ANIMER LA MAJORITE. M. CHIRAC SE HEURTA EN FAIT RAPIDEMENT A L'OPPOSITION TANT DE M. PONIATOWSKI QUE DE M. LECANUET. SON AUTORITE DE COORDONATEUR FUT BATTUE EN BRECHE ET LE PRESIDENT, QUI NE POUVAIT SE PERMETTRE UN CONFLIT OUVERT NI AVEC SON MINISTRE DE L'INTERIEUR, NI AVEC SON GARDE DES SCEAUX, NE LUI DONNA PAS LES MOYENS DE LA RETABLIR.

LE CLIMAT SE DETERIORA ENCORE A LA SUITE DE L'AFFAIRE DES PLUS-VALUES, OU M. CHIRAC VIT LE PROJET DU GOUVERNEMENT LITTERALEMENT MIS EN PIECES PAR L'UDR. C'EST APRES CE DEBAT, OU IL AVAIT, SELON SES PROPRES TERMES, "CONSTATE QUE LE MOUVEMENT DES PARTIS COMMENTAIT A EXERCER UNE INFLUENCE EXCESSIVE SUR L'ACTION GOUVERNEMENTALE", QUE M. GISCARD D'ESTAING PARAIT ETRE ARRIVE A LA CONCLUSION QUE SON PREMIER MINISTRE N'AVAIT PLUS L'AUTORITE NECESSAIRE POUR MENER A BIEN SA POLITIQUE DE REFORMES.

LA DEMISSION DE M. CHIRAC EST DONC AUJOURD'HUI DEVENUE EFFECTIVE. SI L'ON S'ATTENDAIT FINALEMENT A CE DENOUEMENT, EN REVANCHE, TOUS LES OBSERVATEURS ONT ETE SURPRIS DES CIRCONSTANCES DANS LESQUELLES IL S'EST PRODUIT. ALORS QUE JUSQU'A PRESENT LES PREMIERS MINISTRES QUITTAIENT LEUR POSTE SANS BRUIT, M. CHIRAC, LUI, A NON SEULEMENT DEMISSIONNE, MAIS IL EN A EXPLIQUE LES RAISONS DANS DES TERMES QUI DISSIMULAIENT MAL SON AIGREUR.

PRESQUE DANS LE MEME TEMPS, SON SUCCESSEUR A ETE DESIGNE, ET, LE SOIR MEME DU DEPART DE M. CHIRAC, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, DANS UNE INTERVIEW TELEVISEE, EXPLIQUAIT LES RAISONS QU L'AVAIENT AMENE A SE SEPARER DE SON PREMIER MINISTRE.

IL EST CERTAIN QU'IL N'Y AVAIT NON SEULEMENT UNE CERTAINE CONCURRENCE ENTRE LES DEUX HOMMES, MAIS EGALEMENT ILS AVAIENT SUR BIEN DES POINTS DES CONCEPTIONS DIFFERENTES. AINSI, EN MATIERE DE TACTIQUE ELECTORALE. ALORS QUE M. CHIRAC ESTIMAIT QUE L'EVOLUTION DU RAPPORT DE FORCES DANS LE PAYS RISQUAIT DE RENDRE LES ELECTIONS DE PLUS EN PLUS INCERTAINES ET QU'UNE CONSULTATION S'IMPOSAIT CETTE ANNEE ENCORE, LE PRESIDENT CROYAIT POUR SA PART A LA PUISSANCE D'ELARGISSEMENT DE SA MAJORITE ET VOULAIT S'EN TENIR AU CALENDRIER.

E. 3 5 5 9

+++++

27.8.76

16.00H

-TCT-

Dodis



LA PUBLICATION PROCHAINE DE SA "CHARTRE LIBERALE" L'A CONDUIT A PENSER QU'IL CONVENAIT DE NE PAS EN CONFIER LE SORT A UN HOMME QUI, DANS L'AFFAIRE DES PLUS-VALUES, AVAIT TRAINÉ LES PIEDS, ET QUE DANS LA PERSPECTIVE D'UNE NOUVELLE ÉTAPE A L'AUTOMNE, IL ÉTAIT INDICÉ D'EN REMETTRE LA DIRECTION A UN NOUVEAU GOUVERNEMENT.

MAIS IL Y A PLUS, ET C'EST UNE CONCEPTION DIFFÉRENTE DE L'EXERCICE DU POUVOIR QUI A SÉPARÉ LES DEUX HOMMES. DANS SON INTERVIEW, LE PRÉSIDENT A QUELQUE PEU BIAISÉ POUR RÉPONDRE A LA CRITIQUE DE M. CHIRAC, A SAVOIR QU' " IL AVAIT DÉCIDÉ DE METTRE FIN A SES FONCTIONS DE PREMIER MINISTRE ". MAIS, IL RESSORT BIEN QU'IL N'ENTRAIT AUCUNEMENT DANS SES INTENTIONS D'ACCROÎTRE L'AUTORITÉ DU PREMIER MINISTRE, CE QUI NE POUVAIT SE FAIRE, SELON LUI, QU'AU DÉPENS DE SES PROPRES RESPONSABILITÉS. OR, D'UNE PART, IL L'EXCLUT DU FAIT DU CARACTÈRE DE SON ÉLECTION ET, D'AUTRE PART, PARCE QUE CONTRAIRE AUX INSTITUTIONS DE LA V-E (CINQUIÈME) RÉPUBLIQUE. " LE PRÉSIDENT EST CHARGÉ DE CE QUI EST PERMANENT ET ESSENTIEL, LE PREMIER MINISTRE TRAITANT LES PROBLÈMES CONTINGENTS ". ON VOIT MAL M. MITTÉRAND SE CONTENTER DE CE RÔLE EN CAS DE VICTOIRE DE LA GAUCHE ( POINT D'EXCLAMATION ).

MAIS, AU-DELÀ DE CETTE DISCUSSION DE PARTAGE D'AUTORITÉ ET DE RESPONSABILITÉ, IL Y A AUSSI LE SOUCI DU PRÉSIDENT D'ÉVITER QUE LA FRANCE NE RETOMBE DANS LE RÉGIME DES PARTIS ET DANS LES MAINS DES " PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE ". IL ENTEND, QUANT A LUI, S'ADRESSER AUX FRANÇAISES ET AUX FRANÇAIS QUI L'ONT ÉLU EN MAI 1974.

C'EST DONC A UNE SORTE DE DILUTION DES PARTIS, A LAQUELLE IL ASPIRE, ET LEUR REMPLACEMENT PAR CE QU'ON APPELLERA LA MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE. IL ENTEND L'ÉLARGIR VERS LE CENTRE GAUCHE ET NON PAS EN MODIFIANT LA COMPOSITION, MAIS BIEN LA DIMENSION. ON S'ACHEMINE DONC VERS UN RÉGIME PRÉSIDENTIEL.

L'HOMME QU'IL A CHARGÉ DE PRÉSIDER LE GOUVERNEMENT N'EST PAS ISSU DE LA CLASSE POLITIQUE. BRILLANT SECOND, LE PRÉSIDENT ATTEND DE LUI QU'IL RÉGLE CE QUI SONT, A SES YEUX, LES PROBLÈMES LES PLUS LANCINANTS : LA LUTTE CONTRE L'INFLATION, LA SÉCURITÉ DES FRANÇAIS DANS LE MONDE MODERNE ET LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE RÉFORME QUI, COMME ON LE SAIT, LUI TIENT PARTICULIÈREMENT A CŒUR.

DEVANT CE COUP DE THÉÂTRE, QUI N'A PAS DE PRÉCÉDENT DANS LES ANNALES POLITIQUES DE LA V-E RÉPUBLIQUE, ON A SENTI DANS LES PARTIS DE LA MAJORITÉ, ET MÊME DANS L'OPPOSITION, UN CERTAIN FLOTTEMENT ET UNE HÉSITATION A PRENDRE POSITION. IL EST ÉVIDEMMENT PRÉMATURE DE TIRER DES CONCLUSIONS SUR LES CONSÉQUENCES QUE POURRA AVOIR LE DÉPART DE M. CHIRAC SUR SON PROPRE PARTI ET SUR LE SORT DE LA MAJORITÉ. SI, COMME LE BRUIT COURT, CERTAINES PERSONNALITÉS MARQUANTES DE L'UDR ACCEPTERAIENT DE PARTICIPER AU NOUVEAU GOUVERNEMENT, ON PEUT PENSER QUE LA CRISE N'ÉCLATERA PAS, MAIS L'UDR SURVEILLERA DE TRÈS PRES L'ÉVOLUTION DE LA PENSÉE DU PRÉSIDENT ET EXPRIMERA AU SEIN DU PARLEMENT, LE MOMENT VENU, SON OPPOSITION SOIT A DES MODIFICATIONS TROP PROFONDES DE LA POLITIQUE GAULLIENNE, SOIT A CERTAINS PROJETS DE RÉFORME JUGÉS TROP AVENTUREUX. L'ANCIEN PREMIER MINISTRE NE SERA PLUS LA POUR, COMME IL L'AVAIT FAIT DANS LE CAS DES PLUS-VALUES, MODÉRER L'ARDEUR DE SON PARTI.

IL SERAIT TENTANT DE FAIRE DES PRONOSTICS, D'ÉVOQUER DES HYPOTHÈSES, AINSI D'ÉVENTUELLES ÉLECTIONS ANTICIPÉES. MAIS, DANS L'ÉTAT ACTUEL DES CHOSSES, ON DOIT SE BORNER AUX FAITS.

- 3 -

RAYMOND BARRE, HOMME PUBLIC ET NON HOMME POLITIQUE, TECHNICIEN EPROUVE DE L'ECONOMIE, SE TROUVE PLACE DEVANT UNE TACHE TRES DIFFICILE. POURRA-T-IL ELARGIR LA MAJORITE VERS LE CENTRE GAUCHE, COMME LE VOUDRAIT LE PRESIDENT ? ANCIEN CONSEILLER DU GENERAL DE GAULLE, IL PARAIT ETRE RELATIVEMENT BIEN ACCUEILLI PAR L'UDR. SA STATURE EUROPEENNE DOIT PLAIRE AUX R.I. ET AUX CENTRISTES. SA BONHOMIE, QU CACHE UN HOMME DE VOLONTE, RAPIDE ET INTELLIGENT, EN FAIT UN INTERLOCUTEUR VALABLE. ON PEUT REGRETTER PEUT-ETRE QU'IL MANQUE D'EXPERIENCE POLITIQUE. MAIS, N'EST-CE PAS LE PRESIDENT QUI, AUJOURD'HUI, A REPRIS DES MAINS DE L'ANCIEN PREMIER MINISTRE LA DIRECTION POLITIQUE DE LA FRANCE ?  
DUPONT .

AMBASUISSE